

**Fiche ACTION/PROJET**  
**de la Ville d'Elbeuf-sur-Seine**

**1) Intitulé du projet/de l'action/du dispositif :**

Création d'un Conseil local de la jeunesse

**2) Date et/ou durée du projet/action :**

Le premier conseil est mis en place de mars 2016 à juin 2017 puis d'autres prendront la suite.

**3) L'action/projet s'inscrit dans quel contexte ? :**

La jeunesse étant un axe fort de l'action municipale, la Ville d'Elbeuf a souhaité offrir aux jeunes de 11 à 17 ans, la possibilité de devenir des citoyens actifs de leur commune en leur donnant les moyens de s'exprimer, d'être force de proposition et de participer à la vie de leur ville.

Le Conseil Elbeuvien de la jeunesse s'inscrit en complémentarité des autres dispositifs de démocratie participative existants (Contrats partenaires jeunes, chantiers jeunes, contrats étudiants, ...)

**4) Quel(s) est (sont) le but(s) de l'action ? :**

- Favoriser l'implication de la jeunesse elbeuvienne dans la vie de la cité.
- Valoriser les initiatives et l'image de la jeunesse dans la ville.
- Permettre aux jeunes de s'engager et de participer à la vie locale

**5) Description du projet/action :**

Le Conseil local de la jeunesse est une assemblée de jeunes âgés de 11 à 17 ans, ayant l'envie de participer à la vie locale.

Il permet aux jeunes

- d'échanger et de débattre entre eux et avec d'autres acteurs locaux, de rencontrer d'autres jeunes, pour valoriser les initiatives de la jeunesse elbeuvienne,
- de participer à l'émergence de projets collectifs,
- d'exprimer leurs besoins, attentes, remarques sur ce qui se passe, ou pas, à Elbeuf
- de se rapprocher des institutions locales, d'en connaître le fonctionnement, de rencontrer ponctuellement le Maire et les élus pour échanger avec eux et faire le point sur leurs besoins et projets.

**6) Organisation et déroulement :**

Son fonctionnement

- Les jeunes se réunissent en groupes de travail selon des thématiques définies collectivement telles que la santé, les loisirs, la prise de risque chez les jeunes (message de prévention par les jeunes pour les jeunes), l'environnement, les

droits et devoirs, la communication (création de supports : Facebook, site, tracts, affiches, journal ...)

**7) Nombre d'enfants et tranche d'âge concernés par le dispositif/action :**

En 2016-2017, ce sont 23 jeunes qui sont concernés par l'action.

**8) Résultats attendus et impacts observés sur les enfants/les ados :**

« L'évaluation a pour objet d'apprécier l'efficacité d'une action, d'un projet, d'une politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre » (décret du 18 novembre 1998. Conseil National de l'Evaluation). Les différentes méthodes d'évaluation mise en place permettront de répondre à un certain nombre de questions relatives aux actions et à l'organisation du conseil de jeunes, sa mise en œuvre et ses effets. Le questionnement est organisé selon cinq niveaux :

- la cohérence
- l'efficacité
- l'efficience
- l'impact
- la pertinence.

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre de jeunes impliqués
- mixité du public
- Nombre d'actions menées
- fréquentation annuelle
- Nombre de partenaires mobilisés

Indicateurs qualitatifs :

- implication du public dans les actions
- qualité des échanges entre les jeunes et l'informateur jeunesse
- qualité de l'accueil et du service rendu
- Degré de satisfaction des jeunes

**9) Financement et partenaires :**

Ville d'Elbeuf

**10) Pour en savoir plus, personne à contacter (indiquer les fonctions + tél + mail) :**

Marianne LAHEURTE, directrice de l'association ANIM'ELBEUF

[marianne.laheurte@animelbeuf.fr](mailto:marianne.laheurte@animelbeuf.fr), tél. : 02.32.96.40.50.

**11) Conseils éventuels pour mener à bien ce type de projet/action :**

RAS